



Lettre du maire décembre 2023

Après la tempête CIARAN fin octobre début novembre les Hauts de France sont soumis à des pluies diluviennes. En trois semaines il est tombé l'équivalent de six mois de pluies soit 500 mm. Durant les premières semaines de novembre les quotidiens et les chaînes télévisées nationales faisaient état d'inondations exceptionnelles dans le Pas-de-Calais, la Flandre Maritime et la Flandre Intérieure. L'Aa, la Liane, la Hem et la Lys inondent les terres et les habitations comme du jamais-vu depuis des décennies.

Pourtant les communes de Merris, Le Doulieu, comme les hameaux de Bailleul à Outtersteene et au Steent'je ne sont pas impactés hormis de nombreuses pâtures et champs sous l'eau. La zone d'expansion de crues (ZEC) de l'Etang des 4 Fils Aymon d'une capacité de 85.600 m³ (5,9 hectares inondables) joue son rôle. La Méteren Becque ne quitte pas son lit contrairement aux épisodes de crues de 2016 et 2021.

Rétrospective d'un vendredi 10 novembre tourmenté : Zoom sur Merris

9 heures : comme les pluies persistent, je contacte l'USAN qui m'informe qu'elle garde dans la ZEC une marge pour faire face aux pluies qui se renforceront dans l'après-midi.

La Loon Straete est inondée en grande partie, notamment à la jonction de la Don Becque et de la Méteren Becque et de la jonction de cette dernière avec le fossé des Près côté RN 42. La Méteren Becque commence à envahir les champs en amont et en aval du pont rue de Bailleul. Les fossés Breenack Straete de part et d'autre de la voie ferrée sont à la limite du débordement.

14 heures : avec Monsieur Denis CITERNE adjoint à l'environnement nous nous rendons à l'étang des 4 Fils Aymon. La Méteren Becque roule des flots boueux, la moitié de son débit est captée et envoyée dans un bassin de décantation, puis l'eau remplit un second bassin qui se déverse dans un troisième. Nous constatons que celui-ci est loin d'atteindre sa capacité maximale, son niveau est à 80 centimètres sous la surverse.

15 heures : les fossés de la rue des Dix Voisins ont débordé, de même qu'un fossé Heyde Straete, là dès buses sont bouchées suite au récent fauchage, les chaussées sont partiellement sous l'eau.

Je juge la situation critique, je contacte l'USAN : « des maisons seront bientôt inondées, pourrait-on tamponner davantage » ?

Réponse : « On attend, on surveille, d'après la météo les pluies devraient cesser dans 2 heures ».

17 heures : La pluie s'est arrêtée. Dans la ZEC il y a de la réserve pour faire face à de nouveaux épisodes pluvieux annoncés à partir du lundi 13 novembre. Il ne pleuvra pas cette nuit, le danger est passé, aucune maison ne sera impactée.

Samedi 11 novembre 8h30 : un timide soleil fait son apparition et la décrue est bien amorcée. Malheureusement nous apprendrons que dans la nuit à Outtersteene au lieu-dit du Pont Pourri, où la

Don Becque je jette dans la Méteren Becque, une sexagénaire s'est noyée, sa voiture ayant plongé dans le fossé.

AVANCEE DES TRAVAUX DANS NOTRE SALLE DE SPORTS.

Les sanitaires sont terminés de même que l'installation de chauffage, le parking prend forme, les buts de basket devraient être installés la 1ère semaine de décembre et le revêtement de sol la 2ème semaine.

LES MAISONS ILLUMINEES

Pour égayer notre village pendant les fêtes nous vous invitons à illuminer vos jardins et vos façades. Tous les participants qui se feront connaître en mairie recevront une guirlande lumineuse pour que l'année 2024 soit encore plus belle que 2023.

CITOYENNETE

- Le 20 novembre une réunion s'est tenue avec le Major de la gendarmerie de Bailleul sur le thème de la vigilance citoyenne. A l'ordre du jour : quelles consignes et quelles bonnes pratiques à respecter ? Il est fait appel à volontaires pour mailler davantage le village notamment dans le lotissement du Moulin.
- Nous vous demandons de respecter le sens de circulation dans le lotissement du Moulin. D'une manière générale dans le village merci de ne pas stationner sur les trottoirs ou à tout le moins de laisser un passage pour les piétons.

INFORMATIONS

- **Les 16 et 17 décembre** une manifestation sera consacrée à un rassemblement de chats au 803 rue du Paradis, élevage des Happy 't Mouns ;
- **Le samedi 13 et dimanche 14 janvier**, l'association Merris Poker Club organise son premier tournoi de poker.

RAPPELS

- **Dimanche 3 décembre** : repas des aînés offert par la municipalité ;
- **Vendredi 8 décembre** : fête de Noël des écoles de 17h30 à 21h30 ;
- **Du Jeudi 18 janvier au dimanche 18 février 2024** : Recensement de la population : Les agents recenseurs Mesdames Cathy DERAM et Murielle LE MANACH passeront une première fois distribués les bulletins le jeudi 18 et vendredi 19 janvier 2024, Surveillez vos boîtes aux lettres. Toutes les informations concernant le recensement sont disponibles sur le site le-recensement-et-moi.fr ;
- **Samedi 20 janvier 2024** : Vœux du maire à 18 heures salle des sports. Au menu : rétrospective des grands événements en 2023, les grands axes de l'action municipale en 2024, les vœux du maire suivi du verre de l'amitié. Nous vous attendons nombreux à cet événement annuel qui en avant-première vous fera découvrir notre salle polyvalente à vocation sportive.

Merris, le 30 novembre 2023

Bien cordialement, Votre Maire Yves DELFOLIE

